

Givinostat

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Givinostat 8,86 mg/ml, suspension buvable

Substance active

Givinostat

Laboratoire

Effik S.A.

AMM

Lire aussi

Autres informations

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Givinostat 8,86 mg/ml, suspension buvable

Critères d'octroi

- Diagnostic de dystrophie musculaire de Duchenne confirmé génétiquement

- Patient ambulant âgé de 6 ans ou plus
- Sous traitement stable par corticoïdes depuis au moins 6 mois avant le début du traitement par givinostat
- Temps pour se lever du sol en moins de 10 secondes
- Patient non éligible (ou non inclus) à aucun essai en cours dans la dystrophie musculaire de Duchenne
- Le patient doit être disposé à utiliser une contraception adéquate

Autres informations

- Prescription réservée aux spécialistes en neurologie ou en neuropédiatrie
- Consultez le PUT-SP :



AAC Givinostat - PUT-SP (21/03/2025)

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

[Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC](#)

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par le [formulaire dédié](#).